

L'Eurométropole de Strasbourg

recrute pour son service des Espaces verts et de nature,

un-e horticulteur-trice – floriculteur-trice

(adjoint technique à adjoint technique principal de 1^{ère} classe)

Fonctionnaire.

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

Au sein du service des Espaces verts et de nature, le département Espaces verts urbains entretient l'ensemble des 2760 points verts disséminés sur le territoire de la ville de Strasbourg : grands parcs, squares, aires de jeux, pieds d'arbres, massifs et ilots de voirie végétalisés, soit un patrimoine de 435 ha d'espaces verts ouverts au public. Cet entretien est assuré par des équipes de jardiniers-ères sur des secteurs géographiques.

Le département assure également la production de plantes pour le fleurissement des parcs et squares ainsi que la décoration par plantes vertes et fleurs lors de manifestations.

Sous l'autorité du/de la chef-fe d'équipe de production florale du département Espaces verts urbains, l'horticulteur-trice – floriculteur-trice réalise les opérations de mise en culture et de développement des plantes à massif, plantes en pot, plantes vertes et bulbes.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- * Préparer et mettre en place les cultures.
- * Entretien et assurer le développement des plantes : plantes à massifs, arbustes, plantes vertes,...
- * Remplir les pots de terreau, le plus souvent à l'aide d'une rempoteuse, afin d'y repiquer les boutures ou jeunes plants.

.../...

- * Installer les plantes sur les tablettes ou sur le sol.
- * Réaliser des opérations de multiplication des végétaux selon les consignes du/de la chef-fe de culture.
- * Distancer les plantes, désherber, arroser et gérer l'ombrage en agissant sur un système automatisé de rideaux rétractables.
- * Mettre en œuvre les techniques de développement des plantes : ébourgeonnage, ébourgeonnage, pincement, installation de tuteurs,...
- * Installer et entretenir le système d'arrosage automatique et placer les goutteurs.
- * Assurer l'entretien, le développement et l'acclimatation des plantes vertes en pots et bacs stockées dans les serres ou sur site extérieur.
- * Aider à réaliser la décoration paysagère d'espaces intérieurs ou extérieurs éphémères à l'aide de plantes vertes en pots et en assurer les livraisons.

ACTIVITES SECONDAIRES :

- * Répandre les fertilisants.
- * Préparer les commandes et réaliser des plantations de jardinières.
- * Renforcer l'équipe décoration ou les équipes de jardiniers-ères selon besoins et contraintes saisonnières.
- * Contribuer à la mise en œuvre de la protection biologique intégrée.

PROFIL :

- * CAP/BEP production horticole exigé.
- * Connaissance des végétaux, de leur entretien et des techniques de production hors-sol, sous abri et en plein champ.
- * Connaissance des procédures et règles liées à la fonction d'horticulteur.
- * Capacité à assurer la mise en place et le suivi des cultures.
- * Permis B et CACES 3 souhaité.
- * Sens de l'observation, dextérité.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- * Bonne condition physique, aptitude au port de charges lourdes exigée.
- * Horaires de travail :
 - de novembre à février : du lundi au mercredi de 7h00 à 11h45 et de 12h45 à 16h00, le jeudi de 7h00 à 11h45 et de 12h45 à 15h00,
 - de mars à octobre : du lundi au jeudi de 7h00 à 11h45 et de 12h45 à 16h00, le vendredi de 7h00 à 12h00.

AVANTAGES LIES AU POSTE :

- * Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- * Prime de fin d'année.
- * Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
- * Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- * Chèques vacances sous conditions.
- * Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques,...).

.../...

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date limite de dépôt des candidatures : le 6 septembre 2020

Merci de postuler à cette offre (avec lettre de motivation et CV) directement sur notre site :

<https://www.emploi.strasbourg.eu>